

Compétences évaluées en pratique ou à l'oral

Sujet n° 3

REMARQUE :

Les questions posées à l'oral doivent être en rapport avec les tâches effectuées.



Compétences évaluées

- C 31 : Organiser le travail et s'adapter à une situation non prévue.
☞ Donner une feuille de copie au candidat en début d'épreuve pour organiser son travail à l'écrit.
- C 32 : Gérer les stocks.
☞ Questionner oralement sur la gestion des stocks des produits d'entretien.
- C 33 : Gérer le budget imparti pour les achats à effectuer.
☞ En pratique à l'écrit : livre des comptes.
- C 34 : Participer à la gestion des documents de la vie quotidienne.
☞ Questionner oralement sur la prévision des échéances que peut comporter un budget.
- C 41 : Concevoir, préparer, servir des repas équilibrés ou conformes aux régimes prescrits en respectant les goûts et les habitudes socioculturelles de la personne.
☞ À évaluer en pratique et à l'oral.
- C 42 : Assurer l'entretien et l'hygiène du cadre de vie, des équipements, du linge et des vêtements.
☞ À évaluer en pratique et à l'oral.
- C 43 : Aménager l'espace de vie à des fins de confort et de sécurité en tenant compte des vœux de la personne.
☞ Questionner sur les systèmes d'aménagement simples qui permettent la protection d'une personne vivant à son domicile (elle est veuve, elle a peur).

Groupement interacadémique II	Session 2005	Facultatif : code		
Examen et spécialité				
Mention Complémentaire Aidé à Domicile				
Intitulé de l'épreuve				
E1 → Épreuve pratique				
Type	Facultatif : date et heure	Durée	Coefficient	N° de page / total
Consignes au jury		3 h 00	3	1/1